

Procès-verbal de la session **SPÉCIALE** tenue le **30 MAI 2011 à 19 h** au centre administratif, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller
Christian DROUIN,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Christiane LAMPRON,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Est absent :

Alain DUCHARME,	conseiller.
-----------------	-------------

Assiste également à la session :

Gino DUBÉ,	greffier, directeur général.
------------	------------------------------

11,137 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

11,138 CONFORMITÉ DES AVIS DE CONVOCATION

Le greffier déclare qu'il a signifié conformément à la loi l'avis de convocation aux personnes absentes.

11,139 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Comme il s'agit d'une session spéciale, l'ordre du jour est adopté comme tel.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PÉRIODE DE QUESTIONS
4. ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE 1010
5. TRÉSORERIE
 - 5.1 Affection de surplus aux dépenses en immobilisation pour l'exercice 2010
 - 5.2 Vérificateur – Confirmation du mandat pour l'exercice 2011
6. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 11-03 *Règlement de concordance amendant le règlement de zonage numéro 09-02 afin d'intégrer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire numéro 245 visant les îlots déstructurés en zone agricole*

7. ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NO 11-04
Règlement amendant le règlement de zonage numéro 09-02 afin d'autoriser certains usages
8. LEVÉE DE LA SESSION

**11-127 RÉSOLUTION NO 11-127
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

11,140 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

**11,141 ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
POUR L'EXERCICE 2010**

(Christian Drouin arrive à 19 h 15.)

**11-128 RÉSOLUTION NO 11-128
ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
DE L'EXERCICE 2010**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le vérificateur a déposé son rapport et les états financiers consolidés pour l'exercice 2010;
- 2 Il a fourni au conseil toutes les explications nécessaires;
- 3 Il y a lieu d'accepter ce rapport et d'en transmettre copie au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian DROUIN**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACCEPTATION DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET DES ÉTATS FINANCIERS.** Le conseil municipal accepte le rapport du vérificateur et les états financiers pour l'exercice 2010.
- 2- **COPIE.** Copies des états financiers seront expédiées le plus tôt possible au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

11,142 TRÉSORERIE

11,142.1 AFFECTATION DE SURPLUS AUX DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'EXERCICE 2010

11-129 RÉSOLUTION NO 11-129 AFFECTATION DU SURPLUS POUR ÉQUILIBRER LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a autorisé des dépenses en immobilisations pour un montant de 298 309 \$;
- 2 Le montant prévu était de 570 900 \$;
- 3 La ville avait prévu affecter une partie du surplus libre d'un montant de 202 076 \$;
- 3 Il y a lieu d'affecter un montant supérieur du surplus libre pour équilibrer ces dépenses en immobilisations;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **AFFECTATION DU SURPLUS.** Le conseil municipal approuve l'affectation du surplus libre d'un montant de **DEUX CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE-CINQ DOLLARS (273 445,00 \$)** pour équilibrer les dépenses en immobilisations pour l'exercice financier 2010.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à la trésorière et au vérificateur, M. François Lemire.

11,142.2 VÉRIFICATEUR – Confirmation du mandat pour l'exercice 2011

11-130 RÉSOLUTION NO 11-130 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR CONFIRMATION DU MANDAT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de l'article 108 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal doit nommer un vérificateur;
- 2 Aux termes de la résolution no 09-105, la ville a nommé la firme Lemire, Lemire comptables agréés, senc vérificateur pour trois exercices financiers;
- 3 Il y a lieu de confirmer cette nomination à la firme Lemire, Lemire pour l'exercice financier 2011;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls confirme la nomination de la firme **Lemire, Lemire comptables agréés, senc**, de Warwick, vérificateur pour l'exercice financier 2011, le tout conformément à l'appel d'offre 09-02 du 27 mars 2009.
- 2- **CONSIDÉRATION.** Pour les services qui seront rendus, la ville est autorisée à payer la somme de **CINQ MILLE HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUINZE DOLLARS (5 895,00 \$)** plus les taxes applicables.

Dans le cas où des honoraires supplémentaires devaient être facturés, la ville paiera un taux horaire d'environ **SOIXANTE-DIX DOLLARS (70,00 \$)** plus les taxes applicables.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et le greffier sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Lemire Lemire comptables agréés, senc.

11,143 ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 11-03 *Règlement de concordance amendant le règlement de zonage numéro 09-02 afin d'intégrer les dispositions du règlement de contrôle intérimaire numéro 245 visant les îlots déstructurés en zone agricole*

11-131

**RÉSOLUTION NO 11-131
ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 11-03
RÈGLEMENT DE CONCORDANCE AMENDANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 09-02 AFIN
D'INTÉGRER LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT
DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 245 VISANT
LES ÎLOTS DÉSTRUCTURÉS EN ZONE AGRICOLE**

Suite à la lecture du projet de règlement, sur proposition de, **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le règlement no 11-03 avec modifications.

11,144 ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NO 11-04 *Règlement amendant le règlement de zonage numéro 09-02 afin d'autoriser certains usages*

11-132

**RÉSOLUTION NO 11-132
ADOPTION DU DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NO 11-04
RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT
DE ZONAGE NUMÉRO 09-02 AFIN D'AUTORISER
CERTAINS USAGES**

Un projet de règlement ayant été remis à tous les membres du conseil municipal, ceux-ci déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à

sa lecture, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian DROUIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le deuxième projet de règlement no 11-04 tel que soumis par le greffier.

11,145 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 19 h 50.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Gino Dubé
Directeur général et greffier

